# Déclaration d’intégrité relative aux travaux et aux examens

Je m’engage à respecter le [Règlement disciplinaire à l’intention des étudiants et étudiantes de l’Université Laval](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf).

À ce sujet, je déclare notamment :

* respecter le droit d’auteur en indiquant la source des idées directement dans le texte et, le cas échéant, en identifiant les extraits « copiés-collés » des documents consultés (articles, livres, sites Web, etc.), par exemple à l’aide de guillemets et en précisant la source;
* réaliser le travail individuellement, ou s’il s’agit d’un travail d’équipe le réaliser avec les membres de l’équipe seulement;
* ne pas consulter, utiliser ou copier le travail, en tout ou en partie :
  + d’une personne qui fait le cours en même temps;
  + d’une personne qui a suivi le cours antérieurement;
* ne pas avoir en ma possession du matériel non autorisé pour la réalisation de l’examen;
* réaliser l’examen seul ou seule, sans l’aide d’une personne ou d’autres personnes;
* remettre un travail original, qui n’a pas déjà été remis dans un cours différent (sauf avec l’accord préalable et écrit de l’enseignant ou de l’enseignante);
* que le travail remis ne contient pas de données, de faits ou d’informations inventés. » Date et signature de l’étudiant.

Date :

Signature de l’étudiant :